

APRÈS L'ACCIDENT MORTEL D'AUSSAC-VADALLE: «IL FAUT TERMINER LA RN 10»



35 000 véhicules, dont un tiers de poids lourds, circulent sur la RN 10 où la vitesse est limitée à 90 km/h à la hauteur des carrefours à plat.

Photo Renaud Joubert

Par Myriam HASSOUN, publié le 13 décembre 2017 à 19h01, modifié le 14 décembre 2017.



Après l'accident mortel d'Aussac-Vadalle: «Il faut terminer la RN 10»

9

00:00/00:00

Suite à l'accident mortel de mardi soir à Aussac-Vadalle, la question des carrefours à plat sur la RN 10 revient sur le tapis. «L'État doit prendre ses responsabilités», dit le président du Département.



Recevez notre newsletter quotidienne

Tous les matins, ce qu'il faut savoir avant de démarrer la journée

[S'inscrire](#)

Un contresens mortel sur la RN 10 à Aussac-Vadalle mardi soir. Une tragédie de plus sur un carrefour à plat, sans voie d'accélération et où l'on doit emprunter le terre-plein central pour traverser. En vingt-cinq ans, Gérard Liot, maire de la commune, se remémore «au moins quatre ou cinq accidents mortels, avec plusieurs morts ou blessés à chaque fois».

Celui de mardi a fait un mort, le chauffeur à contresens, plus un blessé: la conductrice qui arrivait en face. La question de ces carrefours dangereux revient sur le tapis. «Il est peut-être temps de s'occuper du Nord-Charente», plaide Gérard Liot.

Six carrefours au nord d'Angoulême

Ces carrefours à plat devaient être effacés avant 2021. C'est du moins ce que laissait espérer le dernier contrat de plan État-Région 2015-2020. En juin dernier, le Département a appris que les 4 millions d'euros fléchés pour ces intersections, notamment, iraient à la Vienne.

«Dans le contrat de plan, la répartition entre la Vienne et la Charente n'était pas précisée», déplore François Bonneau, le président du conseil départemental, qui a reçu en septembre le préfet de la Charente et le préfet de région pour leur faire part de son souhait de bénéficier de la clause de revoyure et donc d'obtenir des crédits supplémentaires pour réviser, entre autres, ces carrefours.

Cela se décidera courant 2018. «La RN 10 est une route nationale et même un axe européen, l'État doit prendre ses responsabilités», dit le président du Département. Vice-président en charge des routes, Didier Jobit rappelle que l'État s'était engagé à intervenir sur cette RN 10. «Le Département flèche déjà 40 millions d'euros sur la RN 141 pour que les choses aillent plus vite.»

On a dénombré six de ces carrefours sur la RN 10 au nord d'Angoulême. Trois importants: ceux d'Aussac-Vadalle, du lieu-dit «Les Nègres» à Verteuil-sur-Charente et de Villegats/Barro. En plus de trois autres, sur lesquels débouchent des petits chemins ou de petites routes, tous au nord

d'Aussac-Vadalle.

Celui de Maine-de-Boixe, en venant d'Angoulême, est fermé: on passe depuis un an et demi par le demi-échangeur de Mansle. Et bientôt, en venant de Ruffec, par le futur demi-échangeur du «Moulin-à-Vent». Des travaux prévus dans le contrat de plan État-Région. Ce qui soulage Patrick Berthault, maire de la commune. «Depuis 1995, j'ai bien dénombré une douzaine de morts sur les deux carrefours à hauteur de ma commune, c'est affolant, traumatisant », regrette l'élu.

35 000 véhicules, dont un tiers de poids lourds, circulent sur cet axe transnational dans les deux sens. «La Nationale 10, il faut la terminer dans son intégralité», plaide de son côté Nicole Bonnefoy, sénatrice de la Charente.

LES SUJETS ASSOCIES

Sécurité Routière Société Charente Rn10 Économie

